

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Route départementale N°34

Renforcement des rives de chaussée et
renouvellement de la couche de roulement

Commune de PENESTIN

Septembre/Octobre 2024

Objet de l'opération

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales 2024, le département du Morbihan a décidé de renforcer les rives de chaussée et renouveler la couche de roulement de la RD 34, dans sa section comprise entre les giratoires de Barges et du Bois de la Lande, sur le territoire de la commune de Pénestin.

Les travaux permettront de pérenniser la structure de chaussée et d'améliorer les conditions de sécurité des usagers.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement
(Suivi chantier : ATD Sud Est – SERD de Muzillac)

Montant de l'opération : 353 878 € TTC

Les travaux seront réalisés par l'entreprise CHARIER.

Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan.

Contenu des travaux de réparation de l'ouvrage

Les travaux portent sur la réalisation de purges profondes afin de renforcer durablement les rives nord et sud de la chaussée, ainsi qu'au renouvellement de la couche de roulement de la chaussée à l'aide d'enrobé bitumineux.

Organisation des travaux

Les travaux sont programmés du 30 septembre pour une durée prévisionnelle de quatre semaines suivant le phasage suivant :

- Semaine 40 : Travaux de purges en rive nord de la chaussée
- Semaine 41 : Travaux de purges en rive sud de la chaussée
- Semaines 42 et 43 : Travaux de mise en œuvre des enrobés et de calage des accotements en grave naturelle 0/20

Information et déviations durant les travaux

Les travaux nécessiteront la mise en place d'un itinéraire de déviation à compter du 30 septembre prochain pour une durée prévisionnelle de quatre semaines suivant le principe ci-dessous :



Itinéraires des déviations :

L'accès des riverains ainsi que la réouverture à la circulation seront rétablis les week-ends, du vendredi soir à 18h00 au lundi matin 8h00.

Modalités de transport collectif en liaison avec les autorités organisatrices de transports

Les services de transport ont été informés des contraintes et modalités de circulation à prendre en compte durant la période des travaux.



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :
Restez vigilant et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers
dans le but d'améliorer les conditions de circulation.**

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

[**routes@morbihan.fr**](mailto:routes@morbihan.fr)

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.